

## **LEXBASE publie la première encyclopédie dédiée à l'étude des conventions fiscales signées par la France !**

A Paris, le 13 juin 2013 - Rédigée sous la [direction scientifique de Thibaut Massart](#), Professeur de droit, Directeur du Master Fiscalité de l'entreprise, Université Paris Dauphine, et déjà Directeur scientifique de l'Encyclopédie «Droit fiscal», l'Encyclopédie «Conventions fiscales internationales» présente, d'une part, le Modèle de Convention concernant les impôts sur le revenu et sur la fortune de l'OCDE, et, d'autre part, l'ensemble des 136 conventions fiscales aujourd'hui signées par la France.

La partie traitant du Modèle OCDE reprend, clause par clause, les définitions, l'imposition, les commentaires, les réserves et observations des Etats membres de l'Organisation, ainsi que les positions des Etats non membres. Construite sur le mode comparatif, la seconde partie consiste en une analyse des clauses dérogatoires au Modèle OCDE des conventions fiscales liant la France et ses partenaires sur tous les continents (Europe, Amériques, Asie, Afrique), mais aussi dans l'Océan indien, les TOM et les «paradis fiscaux».

Cinq types de conventions sont étudiés : les conventions prévoyant l'élimination de la double imposition s'agissant des impôts sur le revenu et sur la fortune, et s'agissant des droits de mutation à titre gratuits, les accords concernant les travailleurs transfrontaliers, les accords prévoyant uniquement une assistance mutuelle avec les paradis fiscaux, et ceux prévoyant une assistance avec certains TOM. En outre, les clauses conventionnelles sont interprétées au regard de la jurisprudence française et communautaire depuis 1978, et de la doctrine administrative.

Enfin, cette encyclopédie, première du genre, se nourrit de l'expérience de professionnels du droit implantés localement, qui contribuent à son exhaustivité en présentant les règles fiscales des Etats partenaires de la France et les relations économiques entre les deux Etats.

### **A PROPOS DE LEXBASE**

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

**SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR [TWITTER](#) ET [FACEBOOK](#) :**



### **CONTACT PRESSE :**

Shérazade Dahmoune  
[sdahmoune@lexbase.fr](mailto:sdahmoune@lexbase.fr)  
01 44 79 93 15